



## Cœur de Volcan



LE CLAUX - LAVIGERIE - SAINT-HYPPOLYTE  
COLLANDRES - TRIZAC - LE VAULMIER - LE FALGOUX

Durée : 3h15

Longueur : 60 km

▼ 915 m ▲ 1589 m

Dénivelé : + 1700 m

VAE : assez difficile

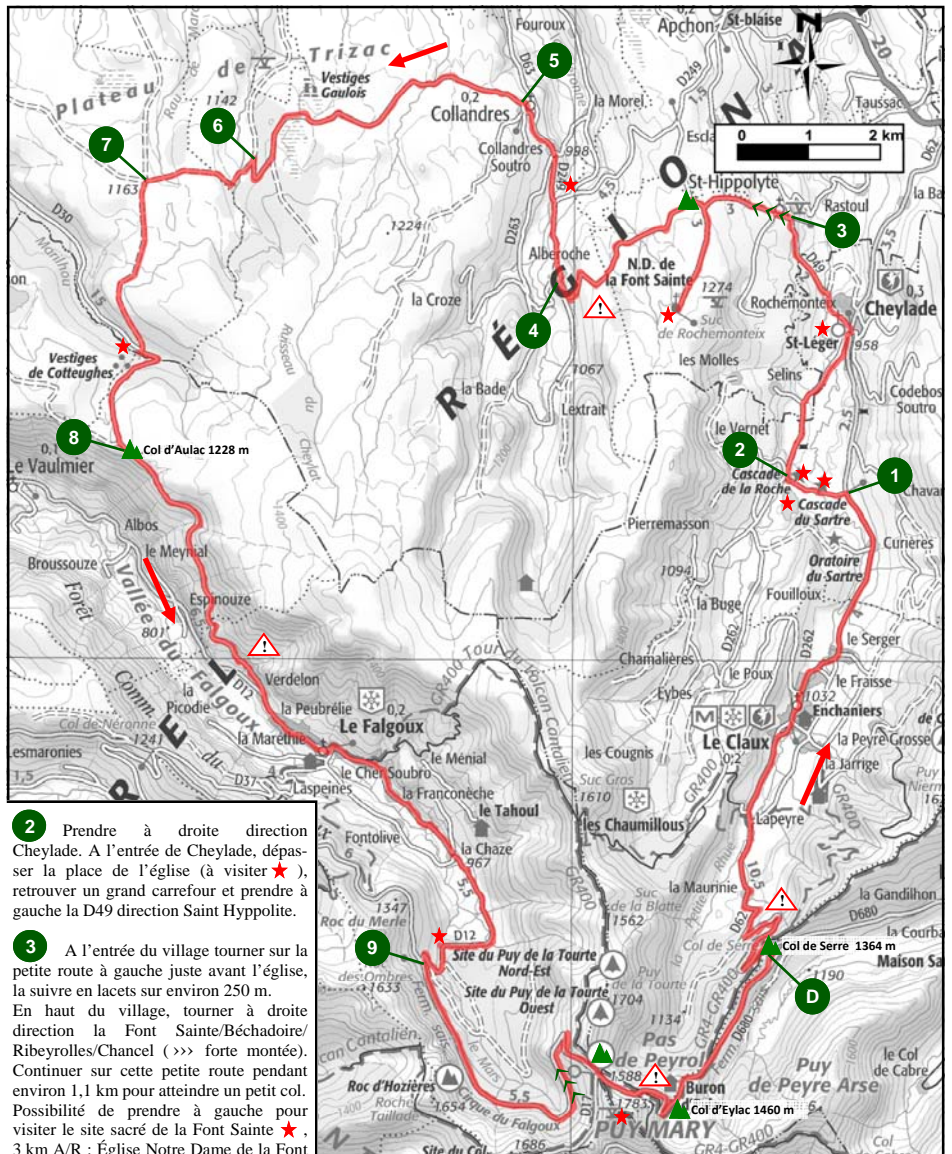
+/- 400 Watts

Pédalage soutenu

*Cet itinéraire très ouvert permet de découvrir les hautes terres cantaliennes. Au cœur du site classé des monts du Cantal, le tracé évolue au plus près des paysages emblématiques de ce terroir ancestral marqué par le pastoralisme, avec, comme point d'orgue le Puy Mary grand site de France.*

*A noter que de nombreuses cascades sont accessibles depuis la route assurant une touche de fraîcheur à ce parcours parfois engagé malgré l'assistance électrique.*

Vidéo : cliquer ici



Départ depuis la Maison des Activités de Pleine Nature du Col de Serre. Départ également possible de la Maison de Site du Puy Mary au Pas de Peyrol.

**D** Depuis le Col de serre, prendre à main gauche de la Maison des Activités de Pleine Nature la D62 en direction du Claux. (▲ forte descente, maîtriser sa vitesse).  
Au Claux, continuer sur la D62 pendant environ 6 km.

**1** Au croisement, tourner à gauche sur la D262 en direction du Lac des Cascades.  
Parcourir environ 1 km pour aboutir au prochain carrefour (arrêts possibles à la Cascade du Sartre et /ou au Lac des Cascades ★).

**2** Prendre à droite direction Cheylade. A l'entrée de Cheylade, dépasser la place de l'église (à visiter ★), retrouver un grand carrefour et prendre à gauche la D49 direction Saint Hyppolite.

**3** A l'entrée du village tourner sur la petite route à gauche juste avant l'église, la suivre en lacets sur environ 250 m.  
En haut du village, tourner à droite direction la Font Sainte/Béchoiro/Ribeyrolles/Chancel (>>> forte montée).  
Continuer sur cette petite route pendant environ 1,1 km pour atteindre un petit col. Possibilité de prendre à gauche pour visiter le site sacré de la Font Sainte ★, 3 km A/R : Église Notre Dame de la Font Sainte, fontaine. Sinon prendre à droite direction Ribeyrolles.

Après environ 250 m arriver à un croisement, rester à gauche et prendre la direction de Ribeyrolles/ Alberoches.

**4** Après une forte descente (▲), à l'intersection, prendre à droite et dépasser le village d'Alberoches.  
Parcourir 900 m en restant sur la route principale puis prendre à gauche la D249 direction Collandres. ★ cascade d'Aptier juste après le pont).  
Remonter à Collandres jusqu'à la place de l'église. Prendre la petite route à main droite de l'église et parcourir 400 m.

**5** Au croisement rester à gauche direction Espinasse/ La Chatonnière. Continuer sur cette petite route de plateau. Dépasser Espinasse puis les maisons de la Jaleine (beau panorama).  
Longer ensuite un bois de résineux à main droite. Au croisement rester à droite, la route prend alors un profil descendant.

**6** Avant les maisons de la Chatonnière prendre la piste tout à gauche direction Le Falgoux/Col d'Aulac. Suivre sur cette piste sur 1,8 km.

**7** Au croisement des pistes (routes des montagnes non revêtue) prendre à gauche en direction du Col d'Aulac et redescendre sur la RD32.  
Possibilité en face de prendre un petit chemin pour aller voir la cascade du Marilhou (★ 5 min A/R) sinon prendre à gauche la D30 direction Col d'Aulac. A mi-chemin possibilité d'aller visiter les vestiges de Cotteughes (★ 5 min A/R).

**8** Au col d'Aulac, forte descente jusqu'au Falgoux (▲ (très belle vue sur la vallée glaciaire du même nom). Au village du Falgoux, emprunter la D12 en direction du Pas de Peyrol. Dépasser le lieu dit

« Pont des eaux » puis remonter jusqu'au croisement entre la D12 et la D680. Possibilité de visiter la cascade du Biagui (★ 5 min A/R).

**9** Au carrefour prendre la D680 en direction du Puy Mary/Pas de Peyrol (>>> forte pente sur 5 km pour atteindre le col). Au Pas de Peyrol (possibilité de monter à pied au sommet du Puy Mary 40 mn A/R-1783 m), sinon descendre la D680 en direction de Murat jusqu'au Col de Serre, point de départ de l'itinéraire.

**Itinéraire non praticable de novembre à avril : enneigement.**

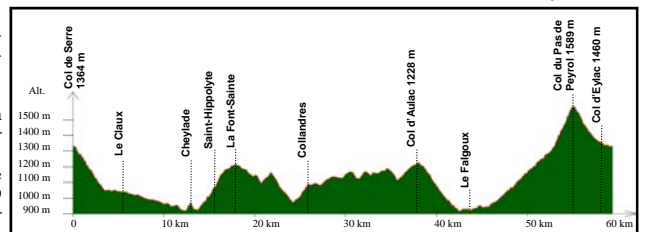
**Vélo conseillé VTC ou VTT, route des montagnes non revêtue entre les points 6 et 8.**



Credit photo CD15-BBT

**Vous souhaitez noter et/ou signaler un problème sur cet itinéraire :**  
[www.rando.cantal.fr](http://www.rando.cantal.fr)

Fiche Rando PDESI 15  
Édition 2018 - Tous droits réservés



CRAIG - SCAN 25 © IGN 2009 - Licence n°2009 - CISE27-250 - Reproduction interdite.

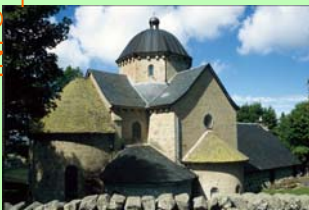


### Quelques rappels:

*Les itinéraires de cyclotourisme ne sont pas balisés, suivre la signalisation routière classique.*

*En moyenne montagne, la progression d'un pratiquant en vélo à assistance électrique est d'environ 18,5 km/h.*

INFO +



*A 1230 m au milieu des pâturages, s'élève une chapelle à côté d'une source sacrée. On vénère dans ce sanctuaire une Vierge offerte au XVIII<sup>e</sup> siècle par un évêque de Clermont-Ferrand à une bergère qui aurait eu une apparition près de cette source. Dans ce lieu très paisible, vous pouvez emprunter le chemin qui mène à la colline, d'où vous admirerez le panorama sur le Plateau du Limon. Accès depuis Apchon ou Saint-Hippolyte.*



### A voir sur l'itinéraire :

- Puy Mary Grand site de Fance 1783 m,
- Site classé des Monts du Cantal,
- Cascade du Sartre, du pont de la roche, lac des cascades, cascade du pont d'Aptier, cascade du Marilhoul, cascade du Biaguin,
- Eglise romane de Cheylade, de Saint-Hyppolite et de Collandres,
- Sanctuaire de la Font-Sainte, fontaine, suc de Rochemonteix,
- Site des cases de Cotteughes situé à l'intérieur de l'Espace Naturel Sensible du Bois du Marilhoul,
- Vallées glaciaires de l'Impradine, de la Rhue de la Petite Rhue, de la Véronne, du Falgoux,
- Maisons de site du Falgoux, du Pas de Peyrol et du Claux,
- Maison des activités de pleine nature du col de Serre.

### Services :

- Pas de Peyrol : Maison de site / bar / restaurant/ location de vélos électriques
- Col d'Eylac : snack / bar / restaurant
- Col de Serre : Maison de site / bar / location de vélos électriques
- Le Claux : Maison de site / bar / restaurant / hébergements
- Lac des Cascades : bar / restaurant
- Col d'Aulac : bar / restaurant
- Le Falgoux : bars / restaurants / hébergements

### Pour plus d'informations :

- Syndicat Mixte du Puy Mary : [www.puymary.fr](http://www.puymary.fr)
- Office de Tourisme du Pays Gentiane : [www.tourisme-gentiane.com](http://www.tourisme-gentiane.com)
- Office de Tourisme du Pays de Salers : [www.salers-tourisme.fr](http://www.salers-tourisme.fr)



## Pour une randonnée sans souci

Pour une balade sans soucis qui garantisse une sortie remplie de souvenirs inoubliables quelques recommandations de « savoir-randonner » s'imposent à tous :

Le cyclotourisme comme on veut ! mais...

- Renseignez-vous sur la météo ainsi que sur l'itinéraire,
- Ne surestimez pas vos capacités et restez maître de votre vitesse,
- Sur la route et les chemins, le Code de la Route s'impose à tous,
- Contrôlez l'état de votre vélo et prévoyez ravitaillement et accessoires de réparation,
- Si vous partez seul, laissez votre itinéraire à votre entourage,
- Le port du casque est fortement recommandé, obligatoire jusqu'à 12 ans,
- Respectez les propriétés privées et les zones de cultures,

La météo dans le Cantal : [www.meteofrance.com](http://www.meteofrance.com) - Tel : 08 99 71 02 15

Numéros d'urgence: S.A.M.U 15, police 17, pompiers 18, numéro d'urgence européen 112